

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE MACAMIC

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, qu'une séance extraordinaire sera tenue le 21 décembre 2021, à 19 h , à la salle du conseil de la Ville de Macamic , le point suivant sera accepté :

1. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 ;

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Macamic ce 10 décembre 2021



Joëlle Racourt

Secrétaire-trésorière adjointe